Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 13 (1877)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er JUILLET 1877

XIIIe Année. N° 13.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Revue de la presse pédagogique en Europe et aux Etats-Unis et relations de l'*Educateur* à l'étranger : Espagne. — De la réélection périodique des instituteurs. — Correspondance d'Avenches, de Belgrade, du Jura bernois. — Bibliographie. — Poésie — Partie pratique. — Nominations.

Revue de la presse pédagogique et relations de l'ÉDUCATEUR avec l'étranger : Espagne.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite et la fin de nos lignes sur l'Espagne que suivront un article sur le Portugal et un autre sur l'Italie en attendant l'Angleterre et les Etats-Unis, puis l'Allemagne et la Suisse par laquelle nous clorons notre aperçu. Nous donnons, comme de juste, le pas aux articles de nos collaborateurs et correspondants de la Suisse romande, d'autant plus que leurs envois ont un caractère d'actualité que leur ferait perdre l'ajournement à une prochaine livraison. A. D.

De la réélection périodique des instituteurs.

Dans le canton de Berne, la réélection périodique des instituteurs a été introduite par la loi du 3 mars 1870. A cette époque, ce procédé avait ses partisans et ses adversaires parmi les mem-

bres du corps enseignant. Les premiers, amis de la nouveauté, prônaient le nouvel ordre de choses en s'appuyant sur les mots de république et d'égalité; d'autres ne voyaient pas sans crainte l'élection de l'instituteur en butte aux cabales et aux rancunes d'une assemblée municipale, dirigée par quelque aristocrate guindé ou par certain démagogue niveleur. Aujourd'hui nous n'en sommes pas plus avancés quoique l'expérience eût dû nous apprendre beaucoup de choses.

Un instituteur postule une nouvelle place à laquelle il est nommé le 30 octobre. La classe vacante ne peut être pourvue convenablement d'un nouveau maître, puisque la loi défend de mettre une classe au concours du 1er novembre au 1er mars. Le départ subit de l'institnteur cause donc un préjudice à la commune scolaire.

Plusieurs commissions d'éducation, en offrant une augmentation de traitement, cherchent à obtenir de bons instituteurs : parfois ceux-ci sont pour ainsi dire mis à l'encan en présence des propositions de plus en plus favorables qui leur sont faites Mais ce que l'instituteur gagne en salaire, il le perd en liberté d'action. Il devient un instrument dans la main de ses bienfaiteurs, surtout si l'augmentation de traitement n'est qu'une gratification personnelle qui peut être retirée à chaque instant.

De nos jours, quand une commission d'école veut se débarrasser d'un instituteur quelconque, bon ou mauvais, elle commence par lui délivrer un brillant certificat. Si ce témoignage est mensonger, la commission n'hésite pas à manquer de loyauté pour que le maître d'école puisse se placer ailleurs. Mais ce dernier ne peut-il pas se faire illusion et croire que la commission d'école est contente de son enseignement et recommandera sa candidature à l'assemblée municipale? Si le contraire arrive, si l'autorité scoloire a la honte de déclarer en public que ses appréciations sur papier timbré ne sont qu'une basse manœuvre, l'instituteur, au dernier moment, est mis dans la rue, et il sera obligé d'attendre six mois avant de pouvoir trouver une nouvelle classe.

Si le certificat délivré par la commission d'éducation ne dit que la vérité, en un mot si l'instituteur fait son devoir et qu'on veuille absolument le faire partir de la localité, on emploie des moyens plus raffinés. On cabale; on travaille les électeurs; quelque baron industriel, Robert-Macaire dangereux, engagera ses ouvrier à voter pour un candidat auquel on aura glissé dans la poche deux cents ou quatre cents francs. L'instituteur qui a posé sa candidature dans de pareilles conditions n'a pu que se

dire : « En échange de ma liberté et de l'amitié de mes collègues, j'aurai de l'argent et du pain blanc. »

On parle de réviser la loi scolaire : pour parer aux inconvénients qui viennent d'être signalés, il faudrait que la loi fut changée dans ce sens que la prise de possession d'une école mise au concours suivît de six mois la nomination du nouveau titulaire. Le réciproque devrait aussi avoir lieu, c'est-à-dire que l'instituteur voulant s'établir ailleurs devrait être astreint à donner sa démission six mois à l'avance.

En attendant et pour se préserver des désagréments sans nombre auxquels ils sont exposés par la réélection périodique, les instituteurs doivent chercher à se soutenir par une solidarité franche et loyale, en restant toujours dans les limites de la légalité.

Un moyen radical, proposé par l'un des correspondants de l'*Educateur*, est l'organisation d'une fédération jurassienne des instituteurs, projet donc s'occupe actuellement le corps enseignant du district de Moutiers. En général tout le monde est d'accord sur le principe d'association, mais les points de vue diffèrent lorsqu'il s'agit des moyens à employer.

La légalité poussée à ses dernières extrémités, comme on peut le voir dans l'exemple cité par l'*Educateur* du 1er mai, a obligé les instituteurs du district de Courtelary à se garantir réciproquement contre le fait brutal de se trouver du jour au lendemain sans logement et sans ressources. Il est dur pour un homme de cœur, ayant usé sa santé et ses forces pour le bien public, de voir ses nombreuses années de service récompensées par l'ingratitude la plus noire.

La ligne de conduite des instituteurs a été jugée diversement par les journaux de notre pays et par leurs correspondants. On a prétendu qu'en s'unissant les instituteurs désobéissaient à la loi et que leur nomination pour six ans constitue un privilége.

Le premier reproche ne peut provenir que d'un étranger, peu au courant des libres institutions de la Suisse, et membre de ce clergé ultramontain qui s'est mis en révolte ouverte avec les lois et avec l'Etat.

La seconde appréciation doit être celle d'un citoyen qui, malgré la police, prétend appuyer le droit de réunion au moyen du coutelas, du poignard et du casse-tête : les extrêmes se touchent. On excusera les instituteurs jurassiens de n'avoir pas voulu discuter des idées placées aux antipodes du sens commun, mais on reconnaîtra qu'ils sont restés dans un juste milieu. Le droit d'association et la nécessité de l'ordre social sont des vé-

rités beaucoup trop profondément empreintes au fond de la conscience humaine pour permettre à ceux qui les dénient d'avoir quelque influence sur un public intelligent.

H. Gobat.

Correspondances.

Avenches, le 10 juin 1877.

Monsieur le Rédacteur de l'*Educateur*.

Je viens un peu tard vous donner un compte-rendu sommaire de la conférence des instituteurs du district d'Avenches du 4 juin, laquelle doit avoir beaucoup ressemblé à celles des autres districts.

Après la reconstitution de son bureau, la conférence a entendu et discuté les rapports préparés par chaque cercle sur deux questions posées par M. l'inspecteur d'arrondissement.

1° A l'unanimité elle se prononce pour le dédoublement des écoles par âge plutôt que par sexe. Elle préfère ce premier mode parce qu'il est plus favorable à l'organisation de la classe, à la discipline, à l'émulation et à l'enseignement et aussi parce que l'expérience a démontré qu'il offre moins d'inconvénients que l'autre sous le rapport de la moralité.

2° A l'unanimité elle condamne, sous le rapport pédagogique, le Manuel d'histoire biblique adopté pour les écoles primaires du canton de Vaud. Ce Manuel renferme des lacunes historiques regrettables surtout pour l'histoire de l'Ancien-Testament ; en revanche, il contient trop et de trop longues dissertations morales qui dégoûtent ou ennuient les écoliers et qui devraient être abandonnées à l'initiative des instituteurs.

Cette première partie de la conférence officielle a été suivie d'un exposé clair, complet, intéressant fait par M. Bauty, secrétaire en chef du département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, sur les caisses d'épargne scolaires, que le département verrait avec plaisir se fonder dans notre pays, mais qu'il n'a pas l'intention de rendre obligatoires pour personne.

M. Bauty a posé les jalons de cette question, qui doit être encore étudiée et mûrie ; nous croyons que ces caisses d'épargne pourraient rendre de grands services dans certains moments donnés et dans certaines contrées, où l'épargne est peu pratiquée en temps d'abondance. — Ces épargnes, jointes à l'habitude de la bienfaisance, au lieu de durcir le cœur en le portant à l'avarice, le développerait pour le bien de tous.

Après l'exposé de M. Bauty, qui a été écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt, a eu lieu la partie non officielle. Un dîner assaisonné d'entrain, de douce gaieté et du meilleur esprit a de nouveau réuni tout le corps enseignant du district et ses supérieurs MM. Bauty et Dupuis, inspecteur ; quelques discours, quelques chants et une agréable causerie l'ont animé. Je ne vous répéterai pas les excellentes paroles qui ont été

prononcées et qui ont laissé parmi nous le meilleur souvenir de MM. Bauty et Dupuis.

Agréez, Monsieur le rédacteur, mes salutations les plus affectueuses et respectueuses,

Jules-D. Rosset, *instituteur*.

Belgrade, le 10/23 mai 1877.

Voilà déjà presque une année que les complications politiques de mon pays ne me permettent pas de faire reparaître mon journal scolaire.

Cependant je viens de publier un livre pour la jeunesse, intitulé : *Les vies des hommes illustres de toutes les nations*. Je me permets de vous en offrir un exemplaire, non pas pour vous apprendre quelque chose de nouveau, puisque votre littérature possède à ce sujet des ouvrages beaucoup plus complets, mais pour pouvoir vous exprimer, par cette voie, mon estime et ma reconnaissance. Si les circonstances me sont favorables, je compte mettre en perse à la fin de cette galerie, les illustrations politiques et guerrières de notre patrie serbe depuis le XIIIme siècle jusqu'à nos jours, et je me ferai également un plaisir de vous les faire parvenir. M. Militchévitch.

Le livre que nous avons reçu de notre correspondant et qu'on pourrait appeler un *Plutarque universel* commence avec Moïse et finit par Archimède. Il sera suivi de trois autres volumes. Cet ouvrage est publié à l'usage des écoles serbes. M. Zehnder, secrétaire de la direction de l'Instruction publique du canton de Bâle et que la connaissance des langues slaves met à même de comprendre l'original, a bien voulu nous donner la liste complète de tous les personnages célébrés par M Militchévitch, dans ce premier volume qui n'admirerait cet homme d'études dans le milieu agité où il vit, à la suite d'une guerre désastreuse et en présence des événements qui se passent à quelques lieues de son pays, conserve le feu sacré du dévouement à la chose scolaire et à la propagation des lumières. A. D.

Correspondance du Jura bernois

Modifications de l'organisation scolaire. Appelé aux urnes le 27 mai 1877, le peuple bernois a accepté par 26,069 voix contre 19,142, la loi sur la suppression de l'école cantonale de Berne. Voici quels ont été, par districts, les résultats de la votation dans le Jura :

	Oui	*Non*
Porrentruy	442	2282
Délémont	399	1218
Laufon	352	429
Franches-Montagnes .	186	935
Moutier	507	747
Courtelary	1147	704
Neuveville	239	183
	3272	6498

Une conséquence probable de cette loi est la suppression, dans une époque plus ou moins rapprochée, de l'école cantonale de Porrentruy. C'est ce qui explique la majorité des *non* dans le Jura Bernois [1].

D'après la loi du 24 juin 1856, les écoles publiques dans le canton de Berne se divisent en

1. *Ecoles populaires :*

a) Du premier degré, ou *écoles primaires.*

b) Du second degré ou *écoles secondaires.*

2. *Ecoles scientifiques.*

a) Préparatoires, ou *écoles cantonales*, avec section littéraire et réale.

b) Supérieures, savoir l'*Université* (et l'*Ecole polytechnique fédérale*).

Le canton de Berne avait jusqu'ici deux gymnases supérieurs (écoles cantonales), l'un à Berne et l'autre à Porrentruy. La ville de Berthoud ayant fondé un gymnase pouvant lutter avec celui de Berne, il n'était plus rationnel d'en entretenir un aux frais de l'Etat, tandis que l'autre était livré à ses propres ressources. Ce qu'a fait Berthoud, la ville de Berne le fera certainement aussi. Il faut absolument un gymnase supérieur dans le Jura, mais dès l'instant où l'école secondaire de St-Imier ou le progymnase de Délémont développera son programme, l'école cantonale de Porrentruy aura vécu; elle devra se transformer en établissement de la ville. C'est ce que dit clairement le message du Grand Conseil : « Les luttes religieuses prendront un jour fin dans la Jura ; les esprits agités se calmeront et alors ce sera le moment de faire dans le Jura ce que nous faisons aujourd'hui dans l'ancienne partie du canton. »

La nouvelle loi accorde en principe une pension de retraire aux instituteurs secondaires ; elle attribue leur nomination aux commissions d'éducation, et condamne l'entretien d'écoles séparatistes aux frais de la caisse communale.

Les pensions des maîtres secondaires ne pourront dépasser la moitié de leur traitement ; elle seront accordées après 20 ans de service.

Jusqu'ici le Conseil d'Etat s'était réservé la nomination des maîtres d'écoles moyennes ; la loi adoptée donne au peuple une participation plus grande aux affaires scolaires.

Plusieurs localités comme Bienne, Berthoud et Berne entretiennent aux frais de la commune bourgeoise de véritables écoles privées. L'écolage s'élevant jusqu'à 60 francs, ces établissements ne peuvent être fréquentés par tous les ayants-droit aux biens de la communauté. Cet emploi exclusif des fonds publics n'existera plus à l'avenir et toutes les écoles entretenues par la caisse communale seront soumises aux lois générales qui règlent l'instruction publique. H. Gobat.

[1] La suppression de l'Ecole cantonale de Berne a été, à notre avis, un *acte rétrograde* et *brutal* de l'esprit de clocher, contre lequel tous ceux qui veulent l'instruction et le progrès auraient dû s'élever énergiquement, non-seulement *dans le Jura*, mais dans l'ancien canton. *(Note du rédacteur en Chef.)*

BIBLIOGRAPHIE

Petite Encyclopédie de la jeunesse ou notions élémentaires sur les aliments de l'homme, les substances minérales et végétales, les vêtements, objets de toilette et ustensiles de ménage, les inventions, arts et institutions. — par E. C. R. — Lausanne, G. BRIDEL, éditeur. 1 vol. in-12, de 346 pages. — Prix : 3 fr.

On est étonné de la quantité de notions utiles que l'auteur a su condenser dans ce volume. C'est bien comme son titre l'indique une véritable encyclopédie des connaissances qu'il serait très désirable de voir répandues dans le public qui n'a pas le loisir de consulter et de lire des traités complets.

Ecrit dans un style simple et clair, cet ouvrage serait un livre de lecture que nous verrions avec plaisir introduit dans nos écoles. On ne saurait, en effet, trop recommander aux personnes chargées de l'instruction de nos enfants de donner à l'enseignement un but pratique. Il est grand temps de réagir contre cette fâcheuse tendance qui consiste à charger la mémoire des enfants d'une foule de détails arides de géographie et d'histoire, tandis qu'on leur laisse ignorer les choses essentielles de la vie, dont la connaissance leur serait cependant si utile et qui offrirait un si piquant attrait à leur juvénile curiosité.

L'ouvrage dont nous parlons n'a aucune prétention scientifique. Il est divisé en quatre parties. La première traite : Des aliments de l'homme ; la seconde : des vêtements, objets de toilette et ustensiles de ménage ; la troisième : des substances minérales et végétales d'un usage général ; la quatrième : des inventions, arts et institutions. Une double table des matières, bien ordonnée permet au lecteur de trouver sans difficultés la page du livre où est traité l'objet qu'on veut connaître. VIELLE.

Rapport sur les examens publics de l'institut Wigget, à Rorschach (juillet 1876). Rorschach, Guillaume Roch.

Ce rapport dû à des hommes compétents et qui ont présidé aux examens est très favorable.

M. Breitinger, professeur ordinaire de langues modernes à l'université de Zurich, rend témoignage aux progrès accomplis dans sa partie qui a essentiellement un *but pratique* et se fait d'après la méthode Louvier.

M. Güntersberger, prof. de mathématiques à l'école cantonale de St-Gall, expose en détail les méthodes suivies pour l'enseignement de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie et du dessin. Ce rapport est également très favorable à l'institut. Enfin M. Arbenz, dans un troisième rapport qui a trait aux examens d'histoire, de géographie et des sciences naturelles, déclare excellent le premier qui a roulé sur deux points de l'histoire romaine et brillant l'examen des élèves allemands pour la géographie. Ce professeur qui a assisté déjà à d'autres examens de l'institut Wigget, le range parmi les établissements où l'on travaille d'une manière consciencieuse au bien des élèves. A. D.

Catalogue des ouvrages destinés aux bibliothèques populaires du Jura bernois. — Berne, Fischer, 1877. 70 pages.

Ce catalogue témoigne d'un grand discernement et de beaucoup de sagesse dans la commission chargée par la Direction de l'instruction publique de choix de livres. On ne peut qu'approuver les principes admis comme base de ce choix par les six membres qui la composent savoir : le respect de la religion et de la moralité et l'indication des livres propres à exiter les haines ou les sens.

Ce catalogue est divisé en trois parties correspondantes aux trois âges de l'enfance, de la jeunesse et de l'âge mûr. A. D.

Schweizergeschichte (Histoire suisse du degré moyen) par Alex. Daguet, 184 pages, 3me édition, Sauerländer, Aarau, 1877.

Cet ouvrage, qui en est à sa 5me édition en français (édition de Lausanne, chez Lebet), en est à sa 3me édition en allemand. Nous voyons avec plaisir dans cette édition augmentée quelques adjonctions du traducteur allemand en ce qui concerne, par exemple, le *Tableau des hommes illustres*. Mais nous faisons des vœux pour que les améliorations de l'édition française passent dans l'édition allemande.

Ligue de l'enseignement, cercle d'Alger. Bulletins de 1873, 1875, 1876, 1877. — Alger, imprimerie de la *Vigie algérienne*.

Ces bulletins nous mettent au courant de ce que la Ligue de l'enseignement a produit depuis sa fondation dans l'Afrique française en 1871. Elle a institué des cours publics, fondé des cours pour les jeunes filles avec des cours particuliers pour les monitrices et les jeunes filles qui se préparent à l'examen du brevet, établi des bibliothèques populaires ; aussi a-t-elle mérité un diplôme de mérite décerné par le jury de l'exposition. Dans l'école de jeunes filles qu'elle a établie, le conseil d'administration a introduit le système américain des bancs à deux places selon un modèle suisse. Le matériel est en bois blanc et non pas peint en noir. Il est teint d'acide et de corps gras qui lui donne un aspect plus élégant et qui en facilite le nettoyage. Le banc revient à 20 ou 22 francs.

Mais en laissant l'enseignement religieux en dehors du programme et en l'abandonnant aux familles, la Ligue devait s'attendre à être attaquée et elle l'a été avec vigueur par la presse et même par l'épiscopat. Elle a résisté jusqu'ici à tous les assauts.

Programme der St-Gallischen Kantons schule. Programme de l'Ecole cantonale de St-Gall, 1876-1877. Imprimerie Kälin, 18 pages in-4°.

L'Ecole cantonale de St-Gall, l'une des plus importantes de la Suisse, se compose d'un gymnase et d'une école industrielle, divisée en section technique et section commerciale. Le gymnase se divise en un gymnase inférieur de quatre classes et en un gymnase supérieur de trois. La section technique a quatre classes et la section commerciale trois. Il

y a en outre un cours spécial d'un an pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière de l'enseignement public.

Le personnel enseignant qui a pour recteur M. Wartmann, comprend 18 professeurs proprement dits, et 10 maîtres spéciaux sans compter les instructeurs chargés d'instruire les élèves dans les manœuvres de l'infanterie, de l'artillerie et dans la musique militaire.

Le nombre des élèves du gymnase pour l'année 1876-77 a été de 115; (82 au gymnase inférieur et 33 au gymnase supérieur.) L'école industrielle compte 133 élèves, dont 69 dans la section technique soit dans la section commerciale. Dans ce nombre ne sont pas compris 34 élèves bénévoles (hospitants); somme toute donc, l'Ecole cantonale de Saint-Gall compte 248 élèves, plus les 34 bénévoles, ce qui porte 282 le chiffre total du personnel étudiant.

Le programme de l'Ecole a pour appendice cette année une dissertation ou plutôt un commentaire de M. le professeur philologique Bendel sur la *Rhétorique d'Aristote* de 18 pages et ses diverses leçons et variantes.

A. D.

Poésie.

Imitation de « Those evening bells ».

(Th. Moore.)

LES CLOCHES DU SOIR

A vous, cloches du soir, combien votre harmonie
Rappelle dans mon cœur cette enfance bénie,
Ce foyer paternel, ces jours trois fois heureux,
Où, jadis, j'écoutais vos tintements joyeux !

Elles nous ont quittés, ces heures fortunées;
Nombre de gais amis, par la main des années
Dans l'éternelle nuit déjà précipités,
N'entendent plus, hélas, vos accents répétés.

Quand j'aurai disparu, vous chanterez encore.
Dans ces humbles vallons, voix de l'airain sonore.
Un autre barde, alors, de la harpe l'espoir,
Viendra vous célébrer, douces cloches du soir.

Ch. H. R. (Amsterdam, 1877.)

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

DICTÉES

Cours moyen.

5e DICTÉE. — LE DINDON.

Il y a[1] des *dindons*[2] blancs, d'autres *variés*[3] de noir et de blanc, d'autres de blanc et d'un jaune *roussâtre*[4] et *d'autres d'un gris uni-*

forme [5] qui sont les plus rares de tous, mais le plus grand *nombre a* [6] le plumage tirant sur le noir, avec un peu de blanc à l'extrémité des plumes. Celles qui couvrent le *dos* [8] et le dessus des ailes sont carrées par le bout ; et parmi celles du croupion et même de la poitrine, il y en a quelques-unes de *couleurs changeantes* [8], et qui ont *différents* [9] reflets selon les différentes *incidences* [10] de la lumière ; et plus ils vieillissent, plus leurs couleurs paraissent être changeantes et avoir des reflets différents. Bien des gens croient que les dindons blancs sont les plus *robustes* [11] ; et c'est par cette raison que dans quelques provinces on les élève de *préférence* [12] : on *en* [13] voit de nombreux *troupeaux* [14] dans le Pertois en Champagne.

Observations. [1] *Il y a* est une tournure particulière de proposition pour *il existe*. Les mots *il, y, a*, ne sont pas pris dans leur sens ordinaire. Cette construction et d'autres qui lui ressemblent se nomment *gallicismes*, c'est-à-dire particularités de la langue française. [2] La famille de *dindon* se compose de *dindon*, le mâle ; *dinde*, la femelle, et *dindonneau*, le petit. La finale *on* est souvent diminutive, *mouche, mouchetron ; canard, caneton*, etc [3] On pourrait ici remplacer *variés* par son synonyme *nuancés ;* variés rend bien l'idée de *variétés*. [4] La finale *âtre* indique une idée de rapprochement ; *roussâtre*, un peu *roux*. [5] *D'autres d'un gris uniforme*, signifie *d'autres sont d'un gris uniforme*, et non *d'autres sont variés d'un gris uniforme*, comme pourrait le faire croire la construction qui n'est pas très claire ; les deux mots *uniforme* et *variés* ne peuvent qualifier le même dindon. [6] Le verbe qui a pour sujet le mot *nombre* se met plus souvent au pluriel qu'au singulier : *Le plus grand nombre pensent* comme lui. [7] Les dérivés de *dos*, qui en indiquent l'orthographe, sont *endosser*, mettre sur le dos, *endossement*. [8] Il semble d'abord qu'on pourrait écrire *couleur changeante*, au singulier, mais ce n'est pas seulement une couleur qui change pour produire toutes les variétés ; car dans chaque variété il y a ces reflets changeants. [9] *Différent*, adj. s'écrit par *t* final, *différente ; différend*, sub. par *d*, et *différant*, art. prés. par *ant*. [10] *Incidence* indique l'action de venir frapper une surface, le rayon de soleil qui frappe la glace, l'eau est un rayon *incident*, [11] *Robuste*, d'après sa formation, éveille l'idée de force, il est de même famille que *corroborer*, donner force. La justice de paix corrobore les comptes d'un tuteur. [12] Il semble que *préférence* venant du verbe *préférer*, participe présent *préférant*, devrait s'écrire *ance ;* c'est une irrégularité de dérivation, malheureusement trop fréquente. [13] *En*, pronom indéfini, remplace ici *dindons ;* on voit de nombreux troupeaux de dindons. [14] *Troupeau*, le finale *eau* est ordinairement diminutive : *cercle, cerceau ; cave, caveau ; tonne, tonneau ; four, fourneau*, etc.

Cours supérieur.

Réponse à la 5e dictée (page 189).

[1] *En l'épelant*, avant de le savoir complétement. [2] *Epidémie*, (*épi*, sur ; *démos*, peuple,) maladie qui passe sur toute la population, le typhus, par exemple. [3] *Pionniers*, ceux qui vont en avant pour ouvrir les routes ; au figuré, pour répandre une idée. [4] *Conviction*, *de convaincre*,

de vaincre, celui qui est convaincu d'une chose, est soumis, dominé par elle. [5] *Homme du peuple,* expression qui fait allusion aux distinctions sociales ; les nobles, les riches, les savants, forment les classes élevées ; le grand nombre, le peuple. [6] *Incendie,* ne pas oublier que ce mot est du genre masculin. [7] *Dramatique*, adj. qui tient au *drame*, (*drama* signifie *action.*) Le drame est l'action intéressante, émouvante, représentée sur la scène du théâtre. [8] Toute cette première partie du morceau où l'auteur s'adresse aux absents, apostrophe en littérature, d'une manière exclamative est très expressive. [9] *Mobiles,* qui changent et se renouvellent avec rapidité. [10] La figure, l'image de cette phrase est très belle : ces hommes qui soutiennent noblement la lutte de la vie, comme un rocher battu des vagues, peuvent succomber ; mais leurs travaux les honorent et nous sont utiles, nous les aimons. [11] *Auréole*, s. f. cercle d'or (*aurum* or) de la même famille qu'*aurore*, *aurifère*, etc. [12] *Phare*, s. m., monument, tour très élevée sur la côte, portant des feux pour guider les navires. Le pilote distingue un phare d'un autre par la couleur des feux, le temps et la manière dont ils éclairent successivement tout le tour de l'horizon. Au figuré le sens de phare est facile à saisir. [13] *Athlète*, s. m., chez les Grecs, qui luttait dans les jeux publics ; ici le sens est figuré, ce mot désigne ceux qui soutiennent un plus noble combat que celui de l'arène. [14] *Martyr*, s. m. (de *martur*, témoignage) celui qui offre sa vie en témoignage de sa foi. *Martyre*, désigne le supplice, *martyr*, celui qui le subit. [15] *Enfouis* de *enfouir*, cacher, a pour homonyme *enfuir* de *s'enfuir*, prendre la fuite. [16] *Jaillir*, produire avec abondance, impétuosité, donner une riche moisson. [17] *Convoitises*, pourrait ici se remplacer par son synonyme, *passions*. [18] *Plût à Dieu.* Cette forme où l'on emploie le subjonctif sans exprimer le verbe qui l'amène, se nomme *optative*, elle marque le vif désir que l'on a d'une chose. Je voudrais qu'il *plût à Dieu*. C'est en littérature, la figure appelée *optation*, *optare*, souhaiter. [19] *Mobile*, s. m., qui produit un mouvement, qui fait agir, mouvoir. [20] Ce morceau, plein de noblesse dans les idées, est d'un style élevé ; les nombreuses figures sont énergiques et bien choisies. Bien compris, il produit une vive impression ; amis, tâchez de le comprendre.

VOCABULAIRE.

Réponse au 5e devoir proposé, page 190.

Thermos, chaleur, outre *thermomètre,* forme les mots suivants :

Thermal, adj. chaud : eaux thermales, source thermale.

Thermopyles, subs. pro. (*pule*, porte), défilé dans les montagnes de Thessalie, où se trouvaient des sources chaudes.

Thermes, s. m. plur., bains chauds, publics des Romains.

Thermidor, s. prop., mois du calendrier républicain (*dôron*, don), qui donnait les plus grandes chaleurs (20 juillet à 18 août).

Thermoscope, s. m., instrument pour apprécier les plus faibles températures (*skopeo*, voir).

Nomos, loi, outre *métronome*, forme.

Astronome, s. m., qui étudie les astres et les lois qui les régissent (*aster*, astre).

Deutéronome, s. m., le cinquième livre de la Bible, où sont résumées les lois données dans les quatre premiers (*deuteros*, second).

Agronome, s. m., qui étudie les lois de l'agriculture (*agros*, champ).

Economie, s. f., science de la bonne tenue d'une maison (*oikos*, maison).

Gastronome, s. m., qui étudie l'art de la bonne chère (*gaster*, ventre).

Physionomie, s. f., expression des traits du visage qui fait connaître l'homme (*phusis*, nature).

6e exercice. *Skopeo*, signifie voir ; *agros*, signifie champ ; veuillez chercher les mots formés de ces radicaux et en dire la signification.

SYNONYMES

Réponse au 5e devoir proposé, page 190.

Nous devons adorer Dieu, honorer les honnêtes gens, révérer les personnes illustres, respecter nos parents.

6e exercice. Longtemps avant la fête, on faisait des..... ; on y mit beaucoup de....., surtout dans les derniers..... ; tout paraissait charmant et bien..... (apprêts, préparatifs, apparat, appareillé).

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponse au problème XVI proposé dans le numéro 12 : 160145,7 H a.

SOLUTION : Nombre de quarterons : 2669095 × 14 = 37367330.

Nombre de litres : 37367330 × 15 = 560509950, soit 5605099,50 H l.

Nombre d'H a = 5605099,5 : 35 = 160145,7

PROBLÈME.

XVII. Un cultivateur a ensemencé un champ long de 2467,5 pieds et large de 1682 pieds. Chaque hectare a produit 2275 gerbes ; il faut 1175 gerbes pour obtenir 140 décalitres de grain, et 580 gerbes pour obtenir 3 quintaux métriques de paille. On demande la valeur de la récolte, sachant que le blé est vendu fr. 1,12 $^1/_2$ le demi décalitre, et la paille fr. 4,25 les 100 kg.

(Examens promotoires de la 2e classe des filles à l'Ecole normale.)

Cours supérieur.

Réponse au problème IX proposé au numéro 10 page 159 :

1° 3432 fr. 33 ; 2° 10000 quintaux.

Solution.

100 quintaux minerai contiennent 25 q. plomb, arg.
argent $^4/_{1000}$ × 25 quintaux = 0,1

Reste, plomb, 24,9
Perte par le traitement, 2,49

Reste, 22,41 à 55 fr. = fr. 1232,55

Argent, 0,1 q.
Perte, 0,001

Reste, 0,099 à fr. 222,20 le kg., = » 2199,78

(1re réponse), fr. 3432,33

Pour fr. 3432,33, il faut 100 quintaux, pour fr. 343213 il faudra :
$100 \times 100 = 10000$ quintaux (2e réponse).

Nous avons reçu de bonnes solutions d'élèves des écoles d'Hermance (Ph. Canton, Joséphine Rivollet, Amélie Dumont, François Favre) ; de Vufflens-le-Château (Louis Jotterand) ; des Terreaux, Lausanne (Ph, Payot, A. Cuérel), de Bernex (H. Chevalier, J. Compagnon, J. Jappé, P. Sannet, Alexandrine Coquet, Mathilde Maréchal, Louisa Chevalier), et de quelques instituteurs, nos collaborateurs assidus.

PROBLÈME

XI. Un aubergiste consciencieux a un tonneau de vin contenant 100 litres. Après en avoir tiré 1 litre de vin, il le remplace par 1 litre d'eau, il en tire un second qu'il remplace de même, et ainsi de suite. On demande combien il doit tirer de litres pour que le mélange soit moitié d'eau et moitié de vin. *(Proposé par M. Zettler, à Tavannes).*

GÉOMÉTRIE

Réponse au problème VIII, numéro 9, page 143 :
Longueur du canon avec la grande cloche de Moscou, 9^m04.
Longueur du canon avec la cloche St-Ivan, 3^m27.
Nous avons reçu quelques solutions seulement. Celle de M. R. Théobaing, à Soulce, nous paraît seule juste, puisque elle donne la même réponse que la nôtre.

Solution. Poids spécifique de l'alliage :

9 de cuivre à	8,895 =	80,055
1 d'étain à	7,995 =	7,995
10 pèsent		88,05
1 pèse		8,805

$$\text{Volume de la grande cloche de Moscou} = \frac{443000 \times 453}{8,805 \times 1000} = 22^m905054$$

$$\text{Volume de St-Ivan} = \frac{127000 \times 453}{8,805 \times 1000} = 6^m533901$$

$$\text{Volume de la cloche de Notre-Dame} = \frac{38000 \times 453}{8,805 \times 1000} = 1^m955025$$

$$\text{Volume de la Klaiserglocke} = \frac{25000 \times 453}{8,805 \times 1000} = 1^m286280$$

Diamètre du boulet fait avec la cloche de Notre-Dame.

$$\text{Vol. de la sphère} = \frac{\Pi D^3}{6} = 1,955025$$

$$D^3 = \frac{1,955025 \times 6}{\Pi} = 3,733814$$

$$D = \sqrt[3]{3,733814} = 1^m55, \text{ etc. ; R. } 0,775$$

Diamètre du boulet fait avec la Kaiserglocke.

$$D^3 = \frac{1,286280}{\Pi} = 2456608$$

$$D = \sqrt[3]{2,456608} = 1^m33, \text{ etc.}; R. = 0,665$$

Canon fait avec la grande cloche de Moscou.

Surface intér., vide (ΠR^2) = 0,775 × 0,775 × 3,1416 = $1^m88692235$
Surface du canon (plein) = 1,175 × 1,175 × 3,1416 = $4^m33737150$
Différence ou surface de la section du canon $2^m45044915$
Volume $22^m905054$
Volume de la culasse = 1,88692235 × 0,4 = $0^m75547694$
Reste pour le cylindre creux, $22^m14957706$
Longueur du canon = 22,14957706 : 2,45044915 = 9^m04

Canon fait avec la cloche de St-Ivan.

Surface intérieure, vide, = 0,665 × 0,665 × 3,1416 = $1^m38929406$
Surface extérieure, = 1,015 × 1,015 × 3,1416 = $3^m23655486$
Différence, soit surface de la section du tube, $1^m84726080$
Volume, $6^m533901$
Volume de la culasse = 1,38929406 × 0,35 = $0^m486253$
Reste pour volume du tube, $6^m047648$
Longueur, 6,047648 : 1,847261 = 3^m27

PROBLÈME

XI. Un observateur placé à Ouchy, au niveau du lac, aperçoit sur la côte de Savoie, à 10700^m du rivage, le sommet d'une embarcation. Quelle hauteur celle-ci a-t-elle au-dessus de l'eau, si l'on compte que le rayon terrestre est à Ouchy de 6366530^m? (Ne tenir compte que de la rondeur de la terre et non des effets de la lumière).

(Proposé par M. J. Frossard, à Ferlens.)

ALGÈBRE

Problème II. Un jeune officier range ses hommes en bataillon carré, à centre plein, et il lui reste 121 soldats. Il se dit que puisque 11 fois 11 font 121, il n'a qu'à en mettre 11 de plus à chaque rang, mais il lui manque alors 836 hommes pour achever son carré. On demande combien il avait de soldats. *(Proposé par M. J. Girod, à Gilly.)*

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Voici le résultat des examens annuels du printemps, soit pour l'obtention du brevet de capacité, soit pour la promotion et l'admission aux écoles normales.

I. *Brevet de capacité.* Sur les 33 aspirantes, dont une étrangère à

l'école, qui ont subi les examens pour obtenir le brevet de capacité, 19 ont eu le brevet définitif, 13 le brevet provisoire, une a échoué.

25 aspirants, dont 5 externes, ont subi les examens pour l'obtention dn brevet de capacité ; 4 ont reçu le brevet définitif, 17 le brevet provisoire, et 4, dont 3 externes, ont échoué.

A propos de ces résultats, qui paraissent médiocres, il est bon de rappeler que, pour obtenir le brevet définitif, il faut avoir au moins le succès 8 pour les examens de religion, de langue française et d'arithmétique, et le succès 6 pour les autres branches. Un chiffre inférieur ne peut se racheter par celui d'un meilleur examen sur une autre branche. C'est une des raisons pour lesquelles beaucoup d'aspirants n'ont obtenu qu'un brevet provisoire. Il en est un grand nombre à qui il n'a manqué qu'un point sur l'une ou l'autre des vingt et quelques branches du programme. Mais pour les élèves régents, il en est malheureueement une autre. Depuis longtemps, la plupart des élèves de cette classe étaient signalés comme travaillant fort peu. La conférence des maîtres a constamment manifesté ses craintes sur le résultat de leurs études. Il y a plus d'un an qu'elle faisait toutes ses réserves, quant à la responsabilité des maîtres, surtout à l'égard des externes, dont les précédents examens n'avaient pas amené la promotion.

II. *Promotions.* Sur les 76 élèves régents qui ont subi les examens promotoires, 66 ont été promus.

Quant aux élèves régentes, la deuxième classe tout entière a été promue ; elle comptait 24 élèves.

III. *Admission.* Des 62 aspirants qui ont subi les examens d'admission, 50 ont réussi : 3 sont entrés immédiatement en deuxième classe, 6 en troisième et les 41 autres en quatrième.

55 jeunes filles ont subi les examens d'admission ; 33 ont été admises pour former la deuxième classe. Un plus grand nombre avaient fait de bons examens ; mais on a dû limiter les admissions, soit en raison des besoins du pays, soit parce que la plus grande des salles ne peut contenir que 33 élèves.

Les écoles normales comptent actuellement 122 élèves régents : 20 en 1re classe, 22 en 2me, 35 en 3me et 45 en 4me, et 57 élèves régentes : 24 en 1re classe et 33 en 2me. En somme 179 élèves pour les deux écoles.

VARIÉTÉS

Orthographe phonétique. — Un professeur de comptabilité commerciale de Lausanne disait dans une de ses leçons que le billet à ordre se transmet pas « simple endossement ». Un élève écrit dans son cahier de notes : Le billet à ordre se transmet par *cinq plans d'ossements.*

A propos de meringues. — Chacun connaît et apprécie cette patisserie, mais bien des personnes ignorent sans doute d'où provient le nom qu'elle porte.

Un jour, entre collègues, nous plaisantions sur des étymologies im-

possibles autant qu'absurdes, quand un de nous dit en riant : C'est comme meringue qui vient de Meyringen.

Ce que vous dites est plus sérieux que vous ne pensez, lui répond-on, les grammairiens *Larive et Fleury* acceptent cette étymologie.

Nous ouvrons la troisième année de grammaire de *Larive et Fleury* et nous trouvons (page 229) : « Comment appelez-vous une pâtisserie à la crême originaire de Mehringen ? » C'est catégorique ; mais comme *Larive et Fleury* ne font pas encore autorité nous consultons *Littré* et nous lisons :

« *Meringne*, s. f. Espèce de pâtisserie fort délicate, faite avec des blancs d'œufs et du sucre en poudre et qu'on garnit de crême fouettée ou de confitures.

» *Etym.* Il y a dans le bas latin *meringa*, corruption de *merenda*, collation du soir ; ce ne peut être l'origine de *meringue*. L'espagnol a *melindre*, beignet fait avec de la farine et du miel, Scheler demande si *meringue* serait une altération de ce mot espagnol, où le mot *mel*, miel, paraît figurer. Mais tout cela tombe si, comme le croit M. Siméon Luce, la *meringue* est une crême ou pâtisserie originaire du pays de *Mehringen*, qui envoie au dehors beaucoup de pâtisserie. »

Littré comme on le voit s'en tient au *pays* de Mehringen, que peu de personnes connaissent, sans doute ; mais son vulgarisateur Beaujean précise mieux et dit que c'est *Mehringen ville de Suisse* qui revendique le droit d'avoir baptisé les *meringues* et de les fabriquer.

Voilà sans doute une partie de leur réputation et de leurs spécialités qu'ignorent certainement les habitants de Meyringen, où les meringues sont si peu connues qu'on les importerait plutôt que de les exporter.

Fiez-vous donc aux chercheurs d'étymologies impossibles.

NOMINATIONS

Vaud. — M. Paul Heubi, Lutry, école secondaire ; Mlle Lucie Clément, directrice de l'école supérieure des jeunes filles de Sainte-Croix. — *Ecoles primaires.* — *Brévetées en 1877.* — Mlle Gonin, Sophie, Frenières. — *Mutations* — M. Reymond-Tachet, Epesses. — *Maîtresses d'ouvrages et d'écoles enfantines.* Mlles Jaquemet, Vufflens-le-Château ; Pitton, L.-M., Corcelles s. Concise ; Guyon, Bussy s. Morges ; Dumartheray, J., Essertines s. Rolle ; Piguet, Julia, Juriens.

Fribourg. — *Enseignement primaire :* M. Stucky, à Sugiez ; M. Ferdinand Niederer, instituteur à l'école libre de Fendringen. — *Enseignement secondaire :* M. Christian Blaser, professeur de langues à l'école secondaire de Morat.

Jura-bernois. — Outre un grand nombre de confirmations, les mutations suivantes :
M. Fortuné Chételat, Montsevelier, 1e classe ; Mlle Marie Fleury, Conrendelin (2e classe sup.) M. Joseph Bandelier, à Berlincourt ; M. François Guélat, à Bure, (1e classe) ; Mme Marianne Varin, à Cœuvre (1e classe de filles).

Avis. — *La réunion de Fribourg aura lieu vers le 20 Septembre. Une communication ultérieure donnera les détails nécessaires.*

Le Comité-directeur.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD.